

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 38 (1953)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de crédit
mutuel (Système Raiffeisen)



Paraît chaque mois

Abonnements obligatoires
pour les Caisses affiliées (10 ex.
par centaine de sociétaires) : Fr. 3.—
Abonnements facultatifs : Fr. 2.50
Abonnements privés : Fr. 4.—



Régie des annonces : ANNONCES SUISSES S.A.
Genève, Lausanne, Zurich, St. Gall et succursales Prix du mm. 15 c.

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse (H. Serex, sous-directeur) à Saint-Gall. Tél. (071) 2 73 81
Impression : Imprimerie Fawer & Favre S.A., Lausanne

50 ans d'action raiffeiseniste suisse

*Allocution prononcée par le directeur I. Egger
lors de la cérémonie jubilaire du Congrès Raiffeisen suisse
le 21 juin 1953, à Saint-Gall*

Aux tournants importants de leur existence, les institutions, comme les hommes, aiment faire une petite halte. Ils en profitent pour mesurer le chemin parcouru, se remémorer les efforts déployés, analyser les résultats de leur action, se réjouir des succès obtenus. L'organisation Raiffeisen est aujourd'hui à un de ces tournants importants de son histoire. Il y a 50 ans, le 25 septembre 1902, 10 Caisses se groupaient en une Union nationale pour la défense commune de leurs droits et de leurs intérêts sur la base des principes de Raiffeisen. La fête jubilaire de ce jour est une heureuse occasion de procéder à un examen de conscience raiffeiseniste, de nous retourner vers le passé ; par lui on peut mieux comprendre le présent et reconnaître dans les réalités d'aujourd'hui l'inspiration et le geste des constructeurs d'hier et rendre hommage aux efforts qu'ils ont déployés au fil des années pour le bien commun.

La monographie du Dr Edelman, éditée à l'occasion du cinquantième de l'Union suisse, présente une étude approfondie, étayée par de nombreux chiffres, de l'histoire et du développement du mouvement Raiffeisen. Elle me permet de me borner ici à quelques considérations générales. Lorsqu'il fonda, il y a près d'un siècle, la première des coopérations rurales de crédit qui prirent son nom, F.-G. Raiffeisen posa le principe de l'effort personnel et de l'entraide afin de mettre en valeur les aptitudes et les énergies latentes de la population et du sol.

L'idée de défense personnelle et collective ne tarda pas à affirmer sa valeur

et son importance. Elle devint la raison d'être du mouvement, elle inspira toutes les institutions Raiffeisen et leur donna ce caractère particulier qui les différencie des banques proprement dites.

L'effort personnel et l'entraide permettent d'améliorer les conditions d'existence de l'individu et de la communauté tout entière. L'idée de défense individuelle et collective contre les vicissitudes matérielles et morales des temps, la Caisse Raiffeisen la développa au maximum, en favorisant le travail harmonieux en commun des faibles et des forts, l'union des bonnes volontés qui procurent la joie dans le travail, la fermeté de caractère, le désir de collaboration au bien commun.

La véritable coopération trouve sa pleine réalisation au sein de la Caisse Raiffeisen ; elle fortifie le sens de la prévoyance, l'assiduité au travail et la sobriété. Le placement sûr de l'épargne au village même est une des forces motrices du mouvement. La Caisse Raiffeisen permet d'intéresser à la cause de l'épargne des milliers de gens qui n'avaient jamais songé autrefois à se mettre en relation avec un établissement de banque.

Cette épargne déposée à la Caisse Raiffeisen reste au village. La Caisse l'utilise pour faire des prêts à ses membres, aux sociétés et corporations de droit public locales. La Caisse ne considère cependant pas pour autant le prêt aux sociétaires uniquement sous le seul angle de la rentabilité des fonds confiés. Elle vise à améliorer les conditions d'existence des emprunteurs et favoriser leur désendettement. Soucieuse de leurs intérêts, elle

veille à ce qu'ils s'acquittent ponctuellement de leurs engagements, consciente qu'elle est que la vie économique villageoise dépend dans une importante mesure d'une bonne discipline de paiement. La Caisse Raiffeisen remplit ainsi au sein de la communauté un rôle éducateur de premier plan.

Les modestes bénéfices que réalise la Caisse Raiffeisen restent à leur lieu d'origine, la commune. Disposant d'un fonds de réserve toujours plus conséquent, la Caisse peut améliorer notablement les taux débiteurs et créanciers. En outre, les réserves de la Caisse constituent un élément fiscal non négligeable pour la commune.

Cette coopération locale des épargnants permet d'octroyer aux personnes particulièrement méritantes les crédits qui peuvent leur être utiles. Cela réclame des dirigeants une administration prudente et clairvoyante. Les organes des Caisses remplissent leurs fonctions à titre purement honorifique. Par l'observance de ce noble principe, ils témoignent de l'esprit de dévouement qui caractérise l'œuvre Raiffeisen, ils accomplissent une tâche noble au service de la communauté.

Raiffeisen a limité l'activité de ses Caisses à un cercle restreint : le village. Le village, où les hommes éprouvent particulièrement le besoin de s'entraider afin d'aplanir les difficultés avec lesquelles ils peuvent être aux prises. Entraide matérielle, mais dans un climat de compréhension, de confiance, de sympathie. Là, dans ce cadre modeste se fait le vrai travail raiffeiseniste ; là, ses principes d'idée trouvent un terrain propice à leur réalisation dans un bon esprit de collaboration qui raffermir toujours plus les liens communautaires, moraux et matériels et qui contribue grandement au renforcement de la commune, cellule de base de l'Etat. Ainsi le raiffeisenisme œuvre pour

le bien-être de l'Etat, pour notre patrie.

Les Caisses Raiffeisen créent un climat de confiance mutuelle. Des hommes modestes de toutes les classes de la population se familiarisent avec la tenue des comptes, s'initient aux problèmes courants d'administration, aux questions de droit immobilier et du cautionnement. Paysans, artisans et ouvriers, riches ou pauvres, participent ensemble à l'assemblée générale annuelle sur un pied d'égalité totale disposant tous d'un droit de vote égal. Tous, ils se réjouissent ensemble des réussites et des succès d'une œuvre communautaire toujours actuelle.

Tous les membres répondent solidairement et personnellement des engagements de la coopérative. Le fort aide ainsi le faible, il met sa puissance financière au service de ses semblables; par sa collaboration il fait de notre devise nationale une réalité « Un pour tous, tous pour un », il affermit la position de la Caisse et lui attire la confiance des déposants. N'est-ce pas là un bel exemple d'action sociale ?

* * *

En quelques mots nous avons esquissé les idées directrices, montré les fondements d'airain sur lesquels est bâti le raiffeisenisme suisse. Mais qu'advierait-il des Caisses si elles étaient laissées à elles-mêmes ? Les influences de toutes sortes ne tarderaient pas à les faire dévier de leurs principes et à provoquer leur ruine. Comme le font les sociétaires d'une coopérative pour défendre leurs intérêts communs, les Caisses s'unissent en une association nationale. Celle-ci a pour but de renforcer le mouvement, de le faire mieux connaître et de lui donner une force d'attraction toujours plus grande en vertu de l'adage « l'union fait la force ». Le principal objectif que vise cette association sera d'aider les Caisses à atteindre l'idéal qu'elles se sont fixé.

De telles pensées et de tels motifs ont inspiré le curé Traber et les vingt-et-un délégués et les ont amenés à fonder, il y a 50 ans, l'Union Raiffeisen suisse. Avec courage et confiance en Dieu ils ont édifié l'œuvre maîtresse que nous connaissons aujourd'hui.

950 Caisses coopératives locales d'épargne et de crédit avec plus de 100 000 membres, 400 000 déposants, 1,1 milliard de dépôts et environ 50 millions de réserves sont les résultats de 50 années de labeur, de lutte souvent contre des courants contraires. Sans aucune aide extérieure, par la seule force agissante de la solidarité de nos classes paysannes et moyennes, une œuvre sociale marquante a été créée. Important facteur de la vie

économique villageoise, cette œuvre démontre la volonté de résistance de la population de nos campagnes. Elle a apporté la preuve qu'une institution financière basée sur des principes chrétiens était possible et pouvait prospérer.

Les chiffres présentent une œuvre construite sur des principes solides et toujours actuels, qui s'est développée par ses propres moyens, une institution saine jusqu'à la moëlle et débordante de vie. Elle a déjà rendu d'immenses services au peuple suisse et en rendra certainement de plus grands encore dans l'avenir. Par l'union des forces éparses, les coopératives Raiffeisen ont relevé le niveau économique et social des secteurs paysans, artisans et ouvriers. Mais ce que les chiffres ne montrent pas, se sont les valeurs morales qu'elles ont créées et qui concourent à l'amélioration des conditions sociales des classes rurales. Les coopératives Raiffeisen locales réunissent dans une même tâche des hommes de professions diverses, de politique et de confession différentes; leurs succès donnent des forces morales nouvelles à la population paysanne, lui font prendre conscience de ses moyens.

Ses succès, sa confiance en ses moyens, sa bonne situation actuelle, le mouvement Raiffeisen les doit pour une bonne part à l'Union suisse, son centre vital, son épine dorsale, qui fut toujours pour lui une gardienne et une conseillère sûre et avisée.

En présence de ces succès, nous pouvons mieux mesurer le mérite des pionniers de Bichelsee. En constatant qu'au cours de ce demi-siècle d'activité en toute indépendance notre organisation Raiffeisen a progressé d'une façon ininterrompue malgré les guerres et les crises, qu'aucune des Caisses affiliées à l'Union n'a failli, qu'aucun déposant n'a été lésé, nous nous rendons compte que la voie tracée par les fondateurs était la bonne et que leurs principes n'étaient pas que de simples formules théoriques.

Mais ces réalisations ne sont pas l'œuvre de la direction de l'Union, non. Ils sont le fruit d'une collaboration harmonieuse, du groupement de nombreuses forces au sein de l'Union nationale. Les Caisses des petites communes des montagnes y ont participé au même degré que les Caisses des grandes agglomérations de la plaine, aussi bien celles qui ont confié à l'Union leurs excédents de capitaux que celles qui font appel à son crédit pour satisfaire leurs besoins.

Outre cette communion dans le travail, il convient de tenir compte des principes qui sont à la base du mouvement.

C'est en les suivant sans dévier que le mouvement Raiffeisen a pu traverser sans encombre les périodes de conjoncture favorable comme celles de crise, confiant dans ces lois éternelles que sont l'amour de Dieu et du prochain.

En cette circonstance nous remercions toutes les Caisses du fond du cœur.

Nos remerciements vont aussi aux milliers de raiffeisenistes, caissiers, membres des organes des Caisses ou des fédérations, qui mettent toutes leurs forces et leurs aptitudes au service de notre grande œuvre communautaire.

En toute première ligne nous adressons, par-dessus la tombe, nos remerciements au très méritant pionnier raiffeiseniste et fondateur de l'Union, le curé Traber, qui, il y a 53 ans, implanta sur notre sol l'œuvre Raiffeisen, puis qui, trois ans plus tard, fut le promoteur de l'Union suisse. En témoignage de pieuse reconnaissance, nous lui avons érigé hier, à Bichelsee, un monument qui perpétuera sa mémoire et rappellera aux générations futures les bienfaits qu'elles lui doivent.

Notre reconnaissance va aussi aux membres des organes de l'Union, aux ardents pionniers et défenseurs de la cause. Nombre d'entre eux nous ont déjà quittés. Mais l'arbre qu'ils ont planté, soigné, entouré, est magnifique et produit déjà des fruits bénis en abondance.

Nos remerciements vont aussi tout particulièrement à l'éminent chef paysan le professeur Laur, adepte sincère et protagoniste de l'idée Raiffeisen.

Deux noms s'imposent encore à nous, deux noms que nous ne devons pas oublier. Nous voulons parler tout d'abord de feu le directeur Heuberger qui, pendant 33 ans, mit ses dons exceptionnels au service des Caisses et de l'Union. Il créa l'Office de revision, organisa les congrès, fut le fidèle gardien et défenseur de nos principes, en un mot l'âme du mouvement qu'il a conduit au succès. Honneur à sa mémoire !

Un autre homme aussi a marqué d'une manière indélébile la construction et l'achèvement de la charpente de l'Union: M. le directeur Stadelmann. Depuis quarante-et-un ans, il dirige la Caisse centrale avec énergie, avec prudence et clairvoyance, et un don total de sa personne; il a fait de la Caisse centrale le fort bastion que nous connaissons, la colonne maîtresse du mouvement.

Mais nous remercions par dessus tout la Providence qui a manifestement protégé notre mouvement pendant un demi-siècle. Daigne Dieu nous être favorable à l'avenir encore.

* * *

Cinquante ans d'organisation raiffeiseniste suisse, cinquante ans au service du peuple et de la patrie. Florissante et forte, saine jusqu'au cœur, issue du peuple, travaillant pour le peuple, l'organisation Raiffeisen suisse se présente devant nous comme une œuvre économique à caractère social et éthique, sous le signe de l'entraide et de l'amour du prochain. Beaucoup d'espoirs sont comblés, bien des attentes récompensées. Il nous appartient maintenant de veiller jalousement sur le bien précieux que nous ont légué nos pères, fondateurs et pionniers, et d'œuvrer dans la voie qu'ils nous ont tracée pour le bien de nos communes et du pays tout entier.

Les jeunes générations doivent veiller sur l'héritage des pères. Nous adressons un appel aux jeunes afin qu'ils colla-

borent étroitement à une cause noble et toujours actuelle.

Nous sommes fiers que seul le véritable désir d'entraide et de collaboration ait soutenu notre mouvement, sans aide ou protection étrangère et surtout sans aide de l'Etat. Le mouvement Raiffeisen n'a jamais demandé d'appui financier à l'Etat, et il fera toujours tout son possible pour qu'il en reste de même à l'avenir. Il espère toutefois que l'Etat tendra toujours à protéger, par des mesures légales adéquates, l'épargne de nos populations rurales et d'améliorer ses conditions de crédit, facilitant ainsi le travail de notre mouvement au service des classes paysannes, artisanales et ouvrières, pour le bien de notre chère patrie.

* * *

Le demi-siècle que nous venons de parcourir ne marque pas un but, une fin. Il n'est qu'une étape. De nouveaux problèmes se poseront à nous à l'avenir encore. Comme dans le passé nous les résoudrons,

- en restant toujours étroitement unis,
- en restant toujours fidèles aux statuts et principes qui nous ont si merveilleusement conduits jusqu'ici, depuis 50 ans.

Ayons foi en notre cause, confiance en l'avenir. Continuons dans la voie qui nous est tracée, sous le signe de la belle devise raiffeiseniste :

Etre libre et servir.

La situation économique et le marché de l'argent

Au terme des mois d'été où, ensuite des vacances et des gros travaux de la terre, les affaires subissent toujours un ralentissement, il convient de jeter de nouveau un coup d'œil sur l'évolution intervenue et la situation présente de l'économie générale et du marché de l'argent.

L'économie suisse demeure toujours sous le signe d'une conjoncture favorable. Le niveau de l'emploi est toujours élevé. Après l'augmentation saisonnière durant les mois d'hiver, le nombre des chômeurs a rapidement diminué au printemps; depuis le mois de mars il est derechef notablement inférieur au chiffre des places vacantes annoncées. La conjoncture est toujours vigoureusement soutenue par l'activité du bâtiment, de nouveau très vive depuis la fin de l'hiver. Les industries sont toujours bien occupées; certaines d'entre elles, notamment celles des textiles et des produits chimiques qui se heurtaient à un moment donné à des difficultés d'écoulement accrues annoncent un sensible ravivement des affaires, alors que dans la branche horlogère les commandes sont un peu moins nombreuses que l'an dernier. Il en va de même pour l'industrie des machines où la concurrence étrangère se fait de plus en plus sentir, exerçant une pression croissante sur les prix.

Pour l'agriculture, l'année ne s'annonce pas trop mauvaise dans son ensemble. Vu le mauvais temps, les fenaisons se

sont faites dans des conditions difficiles. Les moissons se sont assez bien présentées. Evidemment, l'agriculture et la viticulture se heurtent toujours au grave problème de l'écoulement de certains produits. Les récents événements de Saxon en sont l'expression. Si nous réprouvons les excès qui ont été commis à cette occasion, convaincus que nous sommes que de tels débordements ne contribueront jamais à augmenter la sympathie envers la population paysanne, nous comprenons d'autant mieux les doléances des producteurs. On ne doit pas et on ne saurait oublier que, pour la plupart de ces producteurs valaisans, il y va de leur existence même. La crise des abricots n'est pas la seule; il y a celle des pommes et des poires; il y aura vraisemblablement celle du raisin et il y a celle du vin. On a peine à comprendre que la production insuffisante de notre pays se heurte sans cesse à une importation excessive. Le problème est complexe et difficile certes, mais avec la bonne volonté de tous les intéressés il devrait être possible de trouver une solution satisfaisante.

Le commerce extérieur reste important. En raison de la tendance incertaine des prix qui tendent à baisser sur quelques importants marchés de matières premières, les importateurs observent une plus grande retenue en contractant de nouveaux engagements, ce qui s'est traduit par une diminution des achats de marchandises à l'étranger. En regard, la

valeur des exportations s'est encore accrue, de sorte que la balance commerciale suisse se solde pour le premier semestre, contrairement à sa structure normale, par un boni de 34 millions de francs, alors que durant la période correspondante de l'année précédente l'excédent des importations avait été de 480,5 millions. Cette évolution n'est pas sans causer de graves préoccupations.

* * *

Le marché suisse de l'argent et des capitaux est toujours excessivement liquide et la pression sur les taux d'intérêt s'accroît. Au 22 août, les avoirs en compte de virement (sans intérêt) à la Banque nationale suisse se montaient à 1 milliard 941 millions de francs. La demande de titres d'emprunt de premier ordre est très forte alors que l'offre est minime. Le rendement moyen des fonds publics fédéraux est tombé en juillet au niveau le plus bas depuis la fin de la guerre, c'est-à-dire de 2,32 % contre 2,54 % au début de l'année en cours. Il est intéressant de relever qu'alors qu'aux Etats-Unis le loyer de l'argent s'oriente vers la hausse, chez nous c'est le contraire qui se produit. Une certaine détente s'est bien manifestée en bourse au cours du mois de juillet mais elle n'a été que momentanée. Le taux moyen bonifié par les cinq grandes banques suisses pour leurs bons de caisse n'est aujourd'hui que de 2,47 %. Les banques cantonales prédominantes n'acceptent pour ainsi dire plus de fonds contre obligations, se bornant à convertir les anciens titres à 3 ¼ % à 8 ans de terme et même à 2 ½ % seulement (Banque cantonale de Zurich).

* * *

Les *Caisses Raiffeisen* observeront bien l'évolution actuelle du marché de l'argent et s'en tiendront à l'échelle normale actuelle de taux créanciers :

obligations : 2 $\frac{3}{4}$ %. Le 3 % ne sera plus bonifié que par les Caisses qui ont emploi sur place de leurs capitaux ;
caisse d'épargne : 2 $\frac{1}{4}$ —2 $\frac{1}{2}$ % ;
compte courant : 1—1 $\frac{1}{4}$ %.

Il est malaisé de porter un jugement sur l'évolution qui se produit actuellement sur le marché de l'argent. On assiste à une dépréciation toujours plus accentuée des placements sûrs. On ne saurait rester impassible à la continuation de cette évolution. Car si la baisse du taux de l'intérêt devait aller jusqu'à l'effondrement de celui-ci, il est certain qu'elle aurait alors bien plus d'inconvénients que d'avantages pour l'ensemble de notre économie. Le taux hypothécaire de 3 $\frac{1}{2}$ % doit être maintenu afin de conserver la stabilité de cette position-clef de l'économie nationale. On luttera ainsi contre l'expansion exagérée de la construction et l'augmentation des prix des terres et

des domaines avec leurs répercussions inflationnistes graves. Une réduction du taux hypothécaire entraînerait une baisse générale du taux de l'épargne qui accentuerait l'effondrement de l'esprit d'économie et de prévoyance individuelle de la population. Il est évident que ceux qui recherchent des capitaux doivent bénéficier d'un taux favorable, ce qui est certainement le cas actuellement. Mais il ne faut pas oublier que toute baisse des taux se fait au détriment des épargnants et des rentiers privés. Et parmi les épargnants, il ne faut pas ranger les seuls épargnants individuels, mais aussi ces épargnants collectifs que sont les sociétés d'assurance, caisses de pension et institutions privées et publiques de prévoyance, dans la mesure où elles assurent le service de leurs prestations non seulement au moyen des primes encaissées, mais aussi du produit de leurs capitaux. Cela est si vrai que nombre de ces institutions se sont déjà trouvées devant l'alternative de réduire leurs prestations ou d'augmenter leurs primes.

CHOSSES ET AUTRES

Le Comptoir suisse

Le 33^e Comptoir suisse se déroulera à Lausanne du 12 au 27 septembre. Deux événements spéciaux feront de cette traditionnelle foire suisse d'automne une manifestation particulièrement intéressante: d'une part le Pavillon du Fonds national suisse de recherche scientifique, intitulé: Atomes et radiations; d'autre part le Pavillon officiel du Brésil que le Comptoir suisse accueille pour la première fois.

Les allocations familiales au Tessin

Le Grand Conseil tessinois vient, à la quasi unanimité de ses membres et dans l'enthousiasme, de voter une loi généralisant les allocations familiales. C'est la septième loi cantonale de ce genre en Suisse. Le montant minimum légal de l'allocation est de dix francs par mois et par enfant. L'agriculture qui bénéficie déjà du régime des allocations familiales fédérales n'est pas soumise à la nouvelle loi cantonale.

Entrée en vigueur de la loi sur la monnaie

La loi sur la monnaie, votée l'année passée par le Parlement, est entrée en vigueur le 20 avril 1953. Ainsi, le franc suisse, qui aux termes des dispositions naguère en vigueur et fondées sur le droit de nécessité avait formellement une parité variable entre deux points-limites, a derechef et pour la première fois depuis la dévaluation de 1936 une parité-or fixe. Elle est de 0,20322 grammes d'or fin par franc, ce qui correspond à l'ancienne parité de fait et ne modifie donc en rien la situation antérieure. Tant que l'obligation de rembourser en or les billets de banque demeurera suspendue, conformément à la révision

de l'article constitutionnel régissant la Banque nationale, la frappe de monnaies d'or pour le compte de particuliers sera subordonnée à une autorisation du Département des finances et des douanes. Les monnaies d'or qui seront frappées à l'avenir auront, pour prévenir toute confusion avec les anciennes pièces, une nouvelle valeur nominale de 25 et de 50 francs.

Compte d'Etat de la Confédération pour l'année 1952

Alors que le compte d'Etat de la Confédération pour 1951 avait présenté un boni global de 10 millions de francs, l'exercice 1952 accuse un déficit de 181 millions, bien que les recettes fédérales aient dépassé de 198 millions celles de 1951, année à faible rendement de l'impôt de défense nationale. La raison de cette aggravation notable des finances de l'Etat réside principalement dans la progression rapide des dépenses militaires qui ont atteint en 1952 le montant, jamais encore enregistré en temps de paix, de 880 millions de francs, contre 666 millions en 1951. Au total, les dépenses courantes de la Confédération se sont montées à 2275 millions de francs; en regard, les recettes ont atteint 2010 millions de francs, de sorte que le déficit du compte financier a été de 265 millions, contre 77 millions l'année précédente. Grâce au boni de 84 millions de francs qu'accuse le compte de variations de la fortune (année précédente 87 millions), le déficit global se réduit à la somme déjà indiquée de 181 millions. Ainsi, pour la première fois depuis 1946, le découvert de la Confédération augmente de nouveau; à fin 1952, il était de 7980 millions de francs, contre 7799 millions une année auparavant.

La Fédération jurassienne tient ses assises à Boncourt

La tradition est maintenant bien établie, l'expérience en ayant été concluante, de réserver la journée entière d'un samedi aux assises annuelles de la Fédération. En effet, une assemblée générale ne constitue pas une simple formalité administrative; elle est avant tout une manifestation d'union et de solidarité, une manifestation de la vie des sections. Les contacts amicaux entre militants de la même et noble cause au cours des moments disponibles du repas en commun, dans l'atmosphère des toasts qui se prolonge dans l'après-midi, assure la cohésion du mouvement et donne l'occasion à l'esprit jurassien de se manifester sous le signe de la concorde et de la confraternité.

Le choix de Boncourt se vérifia des plus heureux tant l'accueil y fut chaleureux et, partant, la journée une véritable fête de famille empreinte de la cordialité de bon aloi coutumière de nos populations ajouloises si hospitalières.

C'était le 9 mai. Le temps, quelque peu boudeur le matin, daigne nous gratifier de beaux rayons de soleil en cours de journée pour faire éclater la beauté d'une nature en fleurs.

A 9 h. 15, la 28^e assemblée générale s'ouvre à la Maison des Oeuvres, sous la présidence de M. *Sylvain Michel*, président et député à Courtedoux. La salle spacieuse et des plus confortables est éclairée de chaque côté par de larges baies vitrées. Sur la scène toute fleurie et ornée des deux drapeaux suisses et jurassiens ont pris place les organes de la Fédération entourant le pionnier raiffeiseniste jurassien, M. l'abbé Antoine Montavon, révérend curé retraité. D'autres personnalités honorent la réunion de leur présence: MM. Albert Burrus, industriel, Corminbœuf, professeur et représentant de l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon, Bermont, président des coopératives agricoles du territoire de Belfort, les représentants des autorités communales et paroissiales locales, les délégués de l'Union centrale, MM. H. Serex, vice-directeur, et G. Froidevaux, reviseur.

Les paroles de bienvenue du président accueillent hôtes et délégués accourus très nombreux à Boncourt pour rendre un hommage particulier, dans sa résidence actuelle, au pionnier M. l'abbé Montavon. Le président de la Caisse locale, M. *René Mathey*, remercie l'assemblée de l'honneur fait à Boncourt et à une des

Caisses benjamines mais déjà en plein essor, de recevoir les raiffeisenistes jurassiens. Son message est fort applaudi.

Après ce préambule, l'assemblée passe à l'ordre du jour. Elle désigne comme scrutateurs MM. H. Schaller (Montsevelier) et A. Bindi (Vermes). Le secrétaire, M. Louis Daucourt (Fahy) donne lecture d'un procès-verbal détaillé, image fidèle de l'assemblée de 1952 à Glovelier. L'appel fait ressortir la présence de 150 délégués représentant 53 Caisses fédérées.

Avant de passer à l'étude des problèmes qui lui sont particuliers, la Fédération a tenu à marquer le cinquantenaire de l'Union Raiffeisen suisse en conviant un représentant de la Direction centrale à rappeler l'œuvre raiffeiseniste en Suisse au cours de son premier demi-siècle d'existence. C'est au vice-directeur, M. Henri Serex, qu'échoit l'honneur d'apporter ce message jubilaire.

Après avoir transmis le salut et les félicitations des organes centraux pour les résultats brillants obtenus l'an dernier, le conférencier remémore la journée historique du 15 septembre 1902 qui vit dix des principales Caisses existantes réaliser courageusement le sixième principe Raiffeisen en fondant une Union nationale sous l'impulsion du pionnier Traber. Les premiers responsables de l'organisation du crédit rural s'étaient bien vite rendus conscients qu'une telle entreprise ne peut prospérer que dans le cadre d'un groupement national adéquat garantissant la prospérité et l'indépendance des Caisses locales par le service d'une Caisse centrale et d'un Office de revision. C'est en s'appuyant sur ces deux piliers que les Caisses affiliées s'assurent une administration saine et prudente des affaires, gage de leur sécurité et de leur efficacité.

Dans la construction de l'édifice Raiffeisen suisse, tous les éléments qui la composent y ont apporté leur contribution et en ont été solidaires. Aussi, après avoir mis en évidence l'œuvre de la Centrale en faisant le « tour du propriétaire » de la Maison Raiffeisen suisse, aujourd'hui solide et prospère, l'orateur se plaît-il à faire ressortir l'apport particulier du Jura qu'il présente en ces termes :

Le Jura a toujours été un membre important et influent de la grande famille raiffeiseniste suisse. Sur tous les plans, tant matériel que spirituel, grande a été sa contribution à la prospérité de l'Union suisse.

L'Union a particulièrement bénéficié, dans l'accomplissement de sa mission, du concours éminent que lui ont apporté la Fédération jurassienne, son actif comité et notamment celui qui en fut le distingué président pendant 25 ans, M. Léon Membrez, de Loveresse.

Mais l'Union a bénéficié surtout de l'émillante collaboration de

M. l'abbé Montavon

qui fut pendant 25 ans membre, puis vice-président du Conseil de surveillance. Indépendamment de son action féconde au sein de cet organisme central où il a toujours été un défenseur ardent de l'esprit Raiffeisen, M. le curé Montavon s'est acquis des mérites tout particuliers comme traducteur des plus importants ouvrages qu'a publiés l'Union, tels « Raiffeisen, sa vie et son œuvre », puis la « Biographie du curé Traber » ; c'est à lui également que nous devons l'adaptation française de la « Monographie du raiffeisenisme » qui va sortir de presse à l'occasion du cinquantenaire de l'Union. M. Montavon a ainsi fait œuvre marquante de pionnier ; il a bien servi l'Union, au nom de laquelle nous lui réitérons l'expression de notre respect et de notre plus vive reconnaissance.

Témoignage de considération et de sympathie envers le Jura, le congrès de Bâle, l'an dernier, a désigné votre président, M. Michel, comme successeur de M. l'abbé Montavon au Conseil de l'Union. M. Michel a conquis d'emblée l'estime de ses collègues ; l'Union est heureuse et fière de sa collaboration dans la bonne tradition.

Revenant à l'ordre du jour statutaire, le président M. Michel présente le rapport d'activité de la Fédération en 1952, résumé vivant et suggestif des tâches accomplies par la Fédération, par son Comité et par les Caisses fédérées face à la situation politique, économique et sociale du pays dont il brosse un rapide tableau.

Le dernier exercice a été de nouveau favorable à notre mouvement qui enregistre un heureux développement et renforce manifestement ses assises.

Les Caisses jurassiennes, actuellement au nombre de 60, groupent 4566 sociétaires et 14 656 épargnants. Pour un chiffre d'affaires de 52,9 millions, la somme globale des bilans se monte à 33,6 millions en augmentation de 3,7 millions, soit de 12,5 % sur l'année précédente. Avec le bénéfice total de 123 499 francs, les réserves doublent le cap du million pour atteindre le chiffre de plus d'un million de francs. Les trois nouvelles Caisses de Tramelan, Souboz et Asuel sont chaleureusement accueillies au sein de la Fédération.

La Fédération s'est fait représenter à l'assemblée jubilaire de la Caisse de Soulce. Pour honorer les membres des Comités locaux ayant accompli 25 ans d'activité, le président proclame les noms des trois vétérans qui sont vivement félicités et qui reçoivent le traditionnel portefeuille. Ce sont :

Georges Voisard (Fontenais),
Alfred Domon (Bourrignon),
Xavier Beuchat (Soulce).

Un prix destiné à récompenser les deux meilleurs élèves respectivement en économie rurale et en comptabilité de l'Ecole

cantonale d'agriculture de Courtemelon, a été institué. Les premiers lauréats ont été MM. Camille Rérat (Fahy) et Jean Grossenbacher (Pleigne).

Ayant insisté tout spécialement sur la valeur de la doctrine Raiffeisen, garante de l'avenir du mouvement, et sur l'importance de la revision professionnelle, le président Michel conclut son captivant exposé par cette pensée :

« L'idée coopérative a actuellement le vent en poupe. Nous voulons hisser toujours plus haut sa voile, la déployer pleinement sans autre intention que celle d'améliorer les conditions d'existence matérielles et morales des petits.

Etre coopérateurs, c'est pour nous servir le prochain, remplir notre devoir de chrétiens pour la conquête de la Paix sociale. S'étendant en largeur et en profondeur, témoignage de la confiance dont sont l'objet ces institutions populaires par excellence, le mouvement Raiffeisen donne aux populations campagnardes la foi en leurs possibilités. »

On liquide ensuite rapidement les affaires administratives. La caisse du ménage interne de la Fédération est en bonne posture. Les comptes de 1952, présentés par le caissier, M. Fährndrich (Courrendlin), et se soldant par 6724 fr., sont adoptés sur proposition des sections vérificatrices de Villeret et de Renan. Celles de Fahy et de Soyhières contrôleront les comptes de l'exercice en cours. La cotisation annuelle des Caisses fédérées est abaissée de 5 à 4 francs par 50 000 francs de bilan. Les Caisses de Villeret et de Mont-Soleil sont d'ores et déjà désignées pour représenter la Fédération au Congrès national de 1954.

Chaque assemblée annuelle veut être encore une source de formation technique et administrative. Sur la base de constatations faites au cours de la revision des Caisses, le reviseur de l'Union, M. G. Froidevaux, présente les commentaires de circonstance et donne les directives utiles au perfectionnement toujours plus accentué de la gestion des affaires.

Ayant fait ressortir le zèle méritoire des organes responsables, il s'arrête à quelques aspects des résultats matériels des Caisses : liquidité, fonds propres, rendement, etc. En période d'afflux considérable des fonds confiés, l'art du banquier consiste à assurer l'utilisation rationnelle des disponibilités. Grâce à la Caisse centrale, la solution de ce problème ne présente normalement pas de difficultés et évite de gros soucis aux responsables, mais encore faut-il, par une surveillance attentive, suivre l'évolution des affaires.

Le rapporteur s'étend encore sur la situation du marché de l'argent toujours sous le signe d'une liquidité croissante. Il revient sur l'œuvre salutaire dévolue à l'Office de revision, pierre de touche du système Raiffeisen suisse. Véritable école populaire des élites, la revision ne prend son vrai sens que si elle peut compter sur la collaboration active des militants et sur leur attitude positive à l'égard

de tous les problèmes que soulève une administration compétente et responsable. Les institutions coopératives ne valent-elles pas exactement ce que valent les hommes qui les composent ?

La discussion générale n'étant pas utilisée, le président lève cette imposante assemblée, non sans remercier les autorités locales pour l'accueil chaleureux de la cité boncourtoise aux raiffeisenistes jurassiens qui y sont très sensibles.

On se rend à l'église où le talentueux organiste M. Pierre Plomb fait valoir le riche instrument que sont les orgues de Boncourt. Son concert est fort apprécié.

A 13 heures, un repas en commun, excellemment servi au Restaurant de la Locomotive, réunit tous les participants dans une atmosphère de franche cordialité et dans la senteur du pays des « Parisiennes ». Les sociétés locales, fanfare bien en forme et chœur mixte aux voix harmonieuses, réservent des joies artistiques et font vibrer les cœurs aux sources des sentiments patriotiques. On sent vibrer l'âme jurassienne.

Dans une telle ambiance, les toasts prennent un accent tout particulier. M. François Bourquenez ouvre les feux en apportant le message des autorités communales. Puis M. Maurice Bermont, président des organisations coopératives agricoles du Territoire de Belfort, salue les ruraux de la région frontière de Suisse et se dit heureux de cette prise fructueuse de contact entre coopérateurs des deux côtés de la frontière.

Un toast était attendu avec impatience, qui devait être le couronnement de cette

inoubliable journée, le bouquet spirituel incrusté au fond des cœurs. Dans un religieux silence marquant toute la vénération que lui porte l'auditoire, M. l'abbé Montavon livre son testament de pionnier raiffeiseniste, tout empreint de hautes considérations et de pensées profondes. Il est sensible à la visite officielle que les délégués jurassiens viennent lui faire au lieu de sa retraite. Sa joie est à son comble de se retrouver dans l'ambiance raiffeiseniste qui fut celle de toute sa vie de militant. Ses paroles veulent être le mot d'ordre du père soucieux qui remet la direction de son exploitation à ses fils.

De par sa mission de prêtre, l'abbé Montavon a été appelé à faire ressortir et défendre, dans toutes les fonctions qu'il a remplies, aussi bien dans les Caisses locales qu'à la Fédération et jusqu'au sein des organes centraux de Saint-Gall, la spiritualité d'une œuvre humanitaire au premier chef, la spiritualité de l'effort personnel et de l'entraide coopérative. Le lien coopératif n'est pas simplement matériel, mais spirituel puisque son objectif est uniquement de « servir », de « protéger » les sociétaires. Dans un monde pénétré d'égoïsme et de matérialisme, il faut assurer la pénétration de cet idéal dans les esprits et dans les cœurs pour créer des hommes valeureux, de manière que la coopération rurale atteigne le maximum de ses possibilités de réalisation. Dans la mesure où une telle éducation coopérative aura encore de la résonance, la coopération contribuera à faire progresser l'humanité vers toute la perfection possible. Champion de cette saine conception, conscient de la grande tâche que doivent remplir ceux qui ont la charge de tenir haut le flambeau du raiffeisenisme, le vieux lutteur que fut l'abbé Montavon leur transmet sa dernière consigne

en les conviant à rester fidèlement et loyalement attachés à l'esprit des fondateurs, à la doctrine qu'il a si bien illustrée dans « Les dix commandements raiffeisenistes », tableau qu'on trouve affiché en bonne place dans les locaux des Caisses jurassiennes.

Une véritable ovation marque la péroraison d'aussi fortes paroles. Mais cet hommage va surtout à la personne du vétéran. Il veut être l'expression de la gratitude profonde de la garde montante envers celui qui a si bien su défendre la cause des modestes populations campagnardes. Son œuvre restera. Il a bien mérité de la cause raiffeiseniste jurassienne et suisse.

Toute la journée sur la brèche, le président Michel a rempli sa tâche avec une rare distinction. Il met le terme aux effusions oratoires par un merci à tous qui sort du cœur et qui traduit le succès des vingt-huitième assises de la Fédération. Mais longtemps encore, les conversations intimes s'animent, les francs propos fusent, les chants du terroir résonnent, expression de l'âme jurassienne, d'une âme qui trouve son plein épanouissement dans l'œuvre raiffeiseniste ouvrant le champ libre à ses aspirations.

L'heure de la dislocation arrivée, tous les délégués, qui en train, qui en « voiture », reprennent le chemin du foyer emportant le souvenir d'une journée qui les a fait puiser aux sources d'un puissant réconfort spirituel pour mener à bien les tâches de demain. Un tel dynamisme est le garant des développements futurs du mouvement raiffeiseniste en terre jurassienne.

Fx.

NOUVELLES DES CAISSES AFFILIÉES

Orsières (Valais)

Orsières — point terminus, point de départ. C'est ainsi que pourrait se concevoir, à notre époque de slogans, un quelconque texte publicitaire.

A 890 mètres d'altitude, au terminus du chemin de fer Martigny-Orsières, ce gros bourg s'étire au fond d'une cuvette. C'est le point de départ du val Ferret et de la route postale qui mène au Grand-Saint-Bernard, le célèbre col franchi en 1800 par la Grande armée de Napoléon.

Point terminus, point de départ. Ce n'est pas encore la haute montagne, le village isolé des vallées reculées. Mais ce n'est déjà plus la plaine et le pain quotidien s'y gagne au prix d'un long et pénible effort. Il n'y a pas d'industrie à Orsières. C'est dire que la plus modeste aisance est inconcevable sans la plus stricte économie. Ouvert à toutes les idées nouvelles, le paysan n'y vit cependant pas replié sur lui-même. Il observe, écoute, met à profit. C'est ainsi qu'il y a quelques années il introduisit dans sa commune la culture de la fraise ; celle-ci réussit à merveille, infiltrant un peu plus de joie et d'aisance dans nombre de foyers.

Le jour de l'Ascension — le 14 mai 1953 — la Caisse Raiffeisen arrivait également à un point terminus, avant de prendre un nouveau départ. Elle commémorait en effet

le 25^e anniversaire de sa fondation.

167 sociétaires, 350 carnets d'épargne (un nombre respectable d'obligations et de comptes courants créanciers), 1,4 million de francs de capitaux confiés, dont 1,1 million investi sur place, 58 000 francs de fortune collective travaillant uniquement dans l'intérêt des adhérents — tel est rapidement brossé le tableau de chasse présenté ce jour-là, lors de la séance administrative ouverte à 11 heures du matin, au local Echo d'Orny, par les dirigeants visiblement fiers de pouvoir rendre compte d'une gestion fructueuse.

Ces résultats ont été obtenus malgré la concurrence de six autres établissements bancaires prospères, rendant — eux aussi — de bons services. C'est dire que la Caisse Raiffeisen a toujours droit de cité dans une communauté rurale où règne un large esprit de collaboration.

Les rapports administratifs sont écoutés dans le silence le plus complet. Les sociétaires approuvent les comptes, remercient les dirigeants et prennent les décisions habituelles.

Grâce à l'habile direction du président, tout est terminé pour midi. Premier intermède : on se rend au Buffet de la Gare faire honneur à un excellent et généreux apéritif offert par la commune, qui avait tenu à exprimer sa sympathie à la seule banque qui paie ses impôts sur place. Qu'elle soit, ici encore, remerciée de son geste vivement apprécié.

Puis, au local Edelweiss agréablement décoré, a lieu le banquet. Joie du coude à coude de 150 solides paysannes (oui, les dames sont encore un peu là à Orsières !) et paysans heureux de pouvoir fraterniser quelques instants, après avoir coopéré avec le succès qui ressort des chiffres ci-dessus. Avant que commence la série des discours, l'auditoire goûte aux nombreuses productions du Chœur mixte de Saint-Nicolas, dirigé avec brio par M. René Gabbioud.

Puis M. Paul Darbellay, président du Comité de direction, ouvre la partie jubilaire proprement dite. Il exprime la joie des raiffeisenistes d'Orsières de se voir entourés en ce jour de tant d'amis. Il salue les représentants de l'Union suisse et de la Fédération cantonale qui sont à la table d'honneur aux côtés de MM. Camille Pouget, président du Tribunal cantonal, Henri Rausis, député et

président de commune, M. le rév. curé Rouiller, chef de la paroisse, Joris, député, etc. Tout au long de la partie, M. Darbellay fonctionnera avec finesse et distinction trouvant pour chaque circonstance le mot qui convient.

Il appartient à M. Joseph Abbet, caissier, de présenter le rapport jubilaire. Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'il rappelle les souvenirs du début. Le 10 juillet 1928, quinze citoyens réunis à la salle paroissiale, se demandaient comment il serait possible de faire œuvre profitable pour la commune. Ils concluent : fondons une Caisse Raiffeisen. Bien entendu, le père Puippe était là pour les encourager, les persuader et emporter la décision finale.

Cinq ans plus tard, l'effectif des membres était de 45. Il passait à 103 en 1937, à 127 en 1942 pour arriver à 167 au 31 décembre 1952. Les capitaux confiés suivirent aussi cette progression lente au début, mais constante. Pas plus que les autres, la Caisse d'Orsières n'a échappé aux difficultés. Les personnes ayant besoin d'argent trouvèrent très vite le chemin de la Caisse alors que les déposants restaient plus distants. Mais cette crise de croissance fut surmontée.

Voici quelques chiffres, dans le domaine des prêts. Après 5 ans, 180 000 francs étaient prêtés à 44 débiteurs, après 15 ans 773 000 fr. répartis sur 114 comptes et à fin 1952 les 163 comptes débiteurs totalisaient une dette globale de 1,3 million. C'est dire que la Caisse d'Orsières s'est efforcée de prêter au plus grand nombre de sociétaires possible et qu'elle a toujours à cœur de bien mettre en pratique sa devise : l'argent de la commune au service de la commune. M. Abbet omit de dire, dans sa modestie, qu'il a traité en 25 ans avec la clientèle de la commune pour plus de 22 millions de francs d'opérations, touchant pour son gros travail un salaire qui peut être qualifié aujourd'hui encore de modeste.

La Caisse a été littéralement construite pierre par pierre, avec patience et amour. Ceci explique bien la solidité de ses fondements. M. Abbet — caissier perspicace qui voit courir le vent — profite de l'occasion pour couper les ailes à certains canards qui se promènent encore avec quelque désinvolture dans la bonne commune d'Orsières... et ailleurs, par exemple au sujet du secret professionnel.

Il n'a pas de peine à convaincre son auditoire que la Caisse Raiffeisen travaille aussi bien que les autres banques. Et il relève avec fierté que la population d'Orsières a compris que la Caisse de crédit mutuel devait planer au-dessus des querelles politiques et de clan. Là réside le secret de sa réussite.

Cet excellent rapport jubilaire est l'objet d'ovations toutes spéciales — l'auditoire voyant en M. Abbet un des grands artisans de l'œuvre.

M. Paul Puippe, reviseur, apporte à la Caisse jubilaire le salut cordial et le message de sympathie de la direction de l'Union Raiffeisen suisse dont il est le délégué. Il exprime tout le plaisir qu'il éprouve, comme reviseur et comme Valaisan, de pouvoir participer à la fête d'une Caisse qui compte parmi les plus belles réussites du Raiffeisenisme suisse. Par sa gestion impeccable, la Caisse d'Orsières a porté jusqu'à Saint-Gall le bon renom de la commune, de la vallée. Il rappelle brièvement quels sont les objectifs et les possibilités de nos Caisses rurales. Ce ne sont pas des banques, dit-il et elles ne peuvent, de ce fait, pas traiter toute affaire bancaire. Mais dans leur cadre restreint d'activité elles n'en ont pas

moins une belle mission à remplir. Il rend un juste hommage de reconnaissance à ceux qui furent, en terre d'Orsières, les bons ouvriers de la cause et remet à la Caisse le traditionnel diplôme jubilaire.

M. Adrien Puippe, président de la Fédération, qui porta la Caisse d'Orsières sur les fonts baptismaux il y a 25 ans, laisse parler son cœur. Quelle joie, pour lui, de retrouver dans son auditoire un certain nombre de têtes, blanchies certes depuis 1928, mais encore fixées solidement sur leurs épaules. Remontant à l'origine du mouvement qui vit le jour il y a plus de 100 ans en Allemagne, il en fit l'historique en Suisse et dans notre canton. Il narre de savoureuses anecdotes qui prouvent qu'à Orsières tout n'alla pas sans peine non plus. En 1923, sauf erreur, une première Caisse avait été constituée. Mais elle échoua devant le refus d'une des personnalités à qui un poste avait été confié à son insu. Il fallut cinq ans pour se reprendre et créer la véritable Caisse Raiffeisen d'Orsières qui aboutit aux résultats que l'on connaît. Après y avoir été de ses habituels conseils, M. Puippe encourage la population d'Orsières à rester fidèle aux solides vertus qui font sa force et qui ne vieilliront jamais : sobriété, application au travail, foi en la justice divine qui récompense avec générosité celui qui a vécu conformément aux enseignements du Christ.

M. Henri Rausis apporte aux raiffeisenistes le salut et les encouragements de la commune qu'il préside. Il félicite la Caisse d'Orsières en laquelle il voit un contribuable loyal, remplissant avec exactitude ses déclarations d'impôt. Il ne doute pas que dirigeants et caissier sauront inciter les particuliers à en faire autant, car l'énoncé des chiffres publiés le laissent quelque peu rêveur... probablement en songeant aux vides de certaines déclarations d'impôts. Rendez à César ce qui est à César...

M. Clément Bourgeois (Bovernier) apporte le message de sympathie des Caisses invitées de Bovernier, Sembrancher, Vollèges, Bagnes et Liddes.

La série des toasts ainsi close, M. Marc Murisier, président du Conseil de surveillance, rend un vibrant hommage à deux hommes qui se trouvent depuis 25 ans à des postes-clés. Ce sont

MM. Paul Darbellay, président du Comité de direction, et

Joseph Abbet, premier président du Conseil de surveillance, caissier depuis 24 ans.

Durant un quart de siècle, M. Darbellay a dirigé l'institution avec la clairvoyance qu'on lui connaît, ceci sans toucher un centime. Des membres de comité de banque qui ne touchent aucun salaire, aucune gratification, cela est beau et fort rare aujourd'hui. M. Joseph Abbet fut le caissier discret, dévoué, compétent, celui en qui tout le monde se plaît à voir le bon génie de la Caisse. Une montre dédicacée leur est offerte, aux applaudissements de l'assemblée.

Et la fête arrive à son terme. M. Paul Darbellay licencie son auditoire en le remerciant en termes chaleureux.

Cette assemblée jubilaire s'est déroulée dans une sobriété n'excluant pas la joie et la satisfaction. Les raiffeisenistes d'Orsières se sont quittés convaincus qu'à l'avenir encore leur institution remplirait une belle et utile mission.

Paul-Joseph.

Mex (Valais)

Petit village de 110 âmes surplombant la plaine du Rhône au-dessus de Saint-Maurice, à la hauteur du fougueux Saint-Barthélémy, blotti dans un creux de la pente aux pieds de la sévère Cime de l'Est, Mex est accessible... à pied, son nom ne figurant même pas dans l'horaire officiel de nos CFF. Après avoir laissé de côté le hameau des Cases, on y parvient en une heure et demie par un sentier raide mais pittoresque, dans la fraîcheur forestière. On s'est ainsi hissé de 500 à 1100 m. Si la montée exige un certain effort, la récompense est royale : du plateau de Mex le spectateur embrasse d'un coup d'œil presque toute la Romandie, qui lui fait sa révérence.

Le village est simple, comme tous les villages de montagnes. Il est coquet dans sa propreté (pour ne blesser personne, ne faisons pas de comparaisons...). Industrie ? Aucune. Établissements publics ? Néant, exception faite d'un modeste café qui ne doit pas, à lui seul, enrichir son homme. Pays de misère, pensera le lecteur. Loin de là. Il est vrai : on n'est pas millionnaire à Mex. Mais on y pratique un principe assez curieux à notre époque de progrès et de système D : on compte ce que l'on gagne pour savoir ce que l'on peut dépenser. Il faut croire que cette coutume a du bon, car on jouit à Mex d'une modeste aisance que l'on ne doit à personne, si ce n'est à son petit génie personnel.

Animée d'un tel esprit, la commune de Mex devait devenir une commune raiffeiseniste. Les premières discussions au sujet de la « Raiffeisen » datent de quelque temps, puisque le 7 juin 1953 la Caisse de Mex fêtait son 25^e anniversaire.

Autour des 14 heures, presque la moitié du village se presse à la maison communale. La partie administrative est menée rondement. Les chiffres publiés ainsi que les rapports présentés donnent satisfaction et convainquent facilement les sociétaires : les comptes peuvent être approuvés avec remerciements aux dévoués coopérateurs qui président aux destinées de l'association. Voici quelques chiffres : sur les 30 pères de famille du village, 21 se serrent les coudes dans la Caisse Raiffeisen. 40 carnets d'épargne circulent, plus d'un par ménage. La somme des dépôts confiés — épargne de ce petit peuple laborieux — totalise 270 000 francs. En 25 ans, un fonds de réserve de 8366 francs a été constitué. C'est là certainement la seule fortune bancaire qui paie ses impôts sur place, qui y travaille gratuitement — puisque personne n'en demande intérêt — et profite au 100 % à la population qui l'a constituée à force de persévérance et d'efforts. Le bénéfice de l'année a été de 601 fr. 35. En 1952, en plus de 200 opérations, le caissier a traité pour 459 000 francs d'affaires.

Sur ce, le président du Comité de direction, M. Cyrille Gex, ouvre la partie jubilaire. Tout au long de la cérémonie, il laissera parler son cœur et tout ce qu'il dit est senti, mieux encore : partagé par une assistance attentive et parfaite de tenue. Il donne immédiatement la parole à un jeune, M. Eugène Gex, chargé par le Comité de présenter un « modeste » rapport jubilaire. Ce devait être un des meilleurs qu'entendit jusqu'ici le chroniqueur. Avec finesse et esprit, M. Gex relate les débuts de la Caisse, depuis les premières rumeurs jusqu'à la fondation définitive. Oh, tout n'alla pas sans peine ! A Mex aussi, il fallut faire

front aux sceptiques, aux adversaires même. Lorsque, le 16 octobre 1927, se fondait la Caisse d'Evionnaz il fut sérieusement question d'y annexer le village de Mex, jugé trop petit, trop modeste pour avoir sa propre Caisse. C'était sans compter avec l'esprit d'indépendance des « Mélaïres ». La discussion fut suspendue, puis reprise le 23 octobre 1927, mais cette fois-ci dans la salle communale de Mex. La proposition fut mise aux voix : Participation à la Caisse d'Evionnaz ? De derrière le fourneau une réponse fusa claire et nette : Non, on « fera même ». On a fait et l'on a magnifiquement réussi.

Certes, les Mélaïres n'eussent pas été d'authentiques Valaisans s'ils s'étaient d'emblée tous ralliés à l'œuvre nouvellement fondée. A Mex aussi il a fallu le temps, la persuasion, la ténacité des dirigeants. Ainsi, le premier bilan révèle les chiffres suivants : 8 sociétaires, 7 000 francs de capitaux confiés. 5 ans plus tard : 14 sociétaires, 60 000 francs de capitaux et ainsi de suite. Le bilan jubilaire est magnifique si l'on tient compte des possibilités financières d'une minuscule commune de montagne. Le chroniqueur n'omit pas de souligner tous les avantages indirects qu'offre la Caisse, auprès de laquelle les opérations peuvent être traitées sur place, aux heures qui conviennent à tout le monde, sans déplacement et sans frais. M. Gex termine en rendant un sincère et vibrant hommage à tous ceux qui se sont dévoués pour la cause.

M. Paul Puippe, reviseur, délégué de l'Union suisse, transmet le salut et les félicitations de la direction. Il dit toute la joie de se retrouver en ce jour de fête au milieu des membres d'une Caisse qu'il porte dans son cœur pour tous les enseignements qu'elle lui a témoignés jusqu'ici. Avec brio les paysans de Mex ont donné la preuve que la plus petite commune de montagne possède tous les éléments nécessaires à la bonne marche de nos Caisses. Il remercie les membres des Comités, se permettant d'insister un peu plus longuement sur les mérites du caissier à qui l'on doit une bonne part des succès. Par sa gestion impeccable, M. Pierre Gex a porté jusqu'à Saint-Gall le bon renom du petit pays de Mex dont il a été un excellent ambassadeur. M. Puippe encourage les Mélaïres à persévérer dans la bonne voie suivie jusqu'ici et remet à la jubilaire le traditionnel diplôme jubilaire.

M. Adrien Puippe, fondateur de la Caisse, apporte les congratulations de la Fédération des Caisses du Valais-romand qu'il préside encore avec verdeur malgré 75 ans sonnés. Pendant près d'une heure, il captera l'attention de son auditoire, soit en faisant l'histoire du mouvement raiffeiseniste en Suisse et en Valais, soit en narrant de savoureuses anecdotes vécues à l'époque à Mex même. Il insiste sur l'importance du respect toujours strict des principes raiffeisenistes, essence et raison d'être de nos institutions. Les succès obtenus jusqu'ici ne doivent pas nous éblouir et nous faire croire que nous sommes des banquiers. Restons les établissements d'épargne et de crédit de complément, à la mesure de nos dirigeants et nous rendrons à l'avenir encore de grands services.

Si le village de Mex n'a pas de curé en permanence, il n'en est pas moins bien desservi dans le domaine religieux. Chaque dimanche, un chanoine de la Royale Abbaye de Saint-Maurice vient à Mex, à pied lui aussi. En

hiver il devra brasser la neige souvent 3 à 4 heures de suite avant d'apercevoir la première maison du village. Mais la messe se dira quand même à l'heure. M. le chanoine Richoz, qui dessert Mex depuis tantôt 2 ans, laisse parler son cœur de bon pasteur. Il déclare avoir été impressionné par cette assemblée qui lui a permis de mesurer l'étendue du rôle exercé par la Caisse dans le village. Il encourage ceux qui s'en tiennent encore à l'écart à y adhérer sans retard.

Les différents rapports et discours sont entrecoupés d'excellentes productions de la société de chant l'Avenir, très applaudies.

Avant de terminer, le président du Conseil de surveillance cite à l'ordre du jour trois vaillants serviteurs, à leur poste depuis le début. Ce sont

MM. Cyrille Gex, président,
Frédéric Richard, vice-président, et
Pierre Gex, caissier.

Au nom et aux applaudissements de l'assemblée, il leur remet un modeste souvenir.

Et la journée touche à sa fin. La manière dont fut organisée cette petite fête prouve que Mex possède d'excellents éléments dans tous les domaines. Pas de major de table « pompier », pas de banquet, aucun discours bruyant. Des joies de l'esprit, des chroniqueurs locaux fins et spirituels, un auditoire enthousiaste qui vécut intensément une journée de grâces à laquelle Dieu fut largement associé.

Que vive et prospère toujours la bonne Caisse de Mex. ***

Val d'Illicz (Valais)

L'assemblée générale de notre Caisse, tenue le 26 avril, a réuni 82 sociétaires sur 129 que compte la société.

La séance est ouverte par le président du Conseil de surveillance.

Le secrétaire étant absent en raison de ses occupations professionnelles, le protocole est lu par le caissier. Aucune observation n'est formulée.

Le caissier donne ensuite lecture des comptes de l'exercice écoulé. Ils bouclent par un bénéfice de 6500 francs entièrement versé aux réserves. Le bilan balance par un million 946 563 fr. 19.

Le président du Comité de direction présente son rapport très circonstancié et très écouté par l'assistance.

Le caissier, à son tour, expose la situation de la Caisse. Notre institution a des finances saines et elle prospère chaque année. Le caissier termine en remerciant les sociétaires pour leur ponctualité et pour la confiance qu'ils accordent à leur petite banque.

Le président du Conseil de surveillance se plaît à relever, dans son rapport statutaire, l'exactitude des comptes, la bonne gestion du Comité de direction et l'application stricte des principes raiffeisenistes dans l'octroi des prêts.

Les comptes sont ensuite adoptés par l'assemblée.

On procède enfin à l'élection d'un secrétaire du Comité de direction en remplacement de M. Marc Défago. M. Jules Gillibert est désigné pour succéder au démissionnaire.

L'assemblée renouvelle sa confiance à M. Ignace Rey, au Comité de direction, et à MM. Oscar Duchoud et Joseph Trombert, au Conseil de surveillance.

Notre Caisse de crédit mutuel poursuit sa tâche sans bruit, car le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. Les conclusions du rapport de revision de l'Union suisse constatent cette heureuse progression et nous encouragent à continuer notre activité au service de notre population rurale.

B.

Vissoie (Valais)

Notre Caisse a tenu son assemblée générale annuelle le 4 juillet. Belle et réconfortante journée au cours de laquelle nous avons pu constater avec plaisir que notre société poursuit toujours sa marche ascendante.

Le mouvement général a été en 1952 de 1,5 million de francs et le bénéfice net de 2128 fr. 75 ; d'autre part la réserve s'élève à 56 705 fr. 81 dans un bilan de 764 000 francs.

D'excellents rapports ont été présentés par le président du Comité de direction M. G. Florey, par le président du Conseil de surveillance M. Hilaire Epiney, député, et par le caissier M. Albert Florey.

L'assemblée a été honorée de la présence du président de la Fédération des Caisses de crédit mutuel du Valais romand, M. Puippe, qui donna de judicieux conseils à la jeunesse en particulier et de celle de M. Lampert, conseiller d'Etat, qui fit une conférence sur les différents problèmes agricoles touchant le val d'Anniviers. Cette conférence a été fort appréciée et donna lieu à un échange de vues très intéressant.

Le sous-préfet du district de Sierre, Me Aloys Theytaz, un enfant du pays qui s'intéresse toujours beaucoup à tout ce qui touche notre vallée et en particulier au développement de notre Caisse, assistait également aux délibérations.

Nous avons appris avec peine la démission de M. G. Florey comme président du Comité de direction qui, après 17 années d'activité, cède sa place à une force plus jeune, M. Euchariste Massy, député à Vissoie. M. Florey a bien servi la cause du crédit mutuel, la reconnaissance des raiffeisenistes de Vissoie lui est acquise.

La répartition de l'intérêt de la part sociale termina cette assemblée qui fut sur tous les points très réussie.

J.

Lancy (Genève)

A la suite du décès de son regretté président M. Jules Pillet, la Caisse de Lancy a dû procéder à de nouvelles nominations au sein des deux Comités.

Réunie en assemblée générale extraordinaire le 1^{er} juin au Grand-Lancy, elle a tout d'abord rendu un hommage très mérité à la mémoire de M. Pillet, membre fondateur de la Caisse et membre de multiples organisations agricoles ; il assumait la direction de la Caisse depuis sa création il y a 15 ans. Magnifique exemple de fidélité et de constance, de dévouement aussi, M. Pillet plaçait la Caisse de crédit au premier rang de ses préoccupations. Son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des raiffeisenistes de Lancy.

Puis l'assemblée appella à la présidence du Comité de direction M. Louis Chillianer, jusqu'à ce jour président du Conseil de surveillance.

Pour lui succéder à la tête du Conseil de surveillance, la Caisse a fait appel à M. Edouard

Brun, caissier, qui avait exprimé le désir, à de répétées reprises, de se démettre de ses lourdes fonctions.

C'est à l'unanimité que l'assemblée générale a ratifié les propositions du Comité et qu'elle a ainsi repourvu les postes vacants.

La même assemblée a encore procédé à la nomination d'un nouveau membre en remplacement de M. Jean Babel, député, qui quitte la commune. C'est Me Pierre Pillot, notaire, qui a été appelé à remplacer M. Babel au Conseil de surveillance.

Après avoir rendu hommage aux hommes dévoués qui jusqu'ici ont dirigé la Caisse de Lancy, M. Chillier remercie l'assemblée de la confiance qu'elle a témoignée aux nouveaux élus et termine en souhaitant que la Caisse continue à prospérer.

Il restait encore à désigner un nouveau caissier. Les deux Comités avaient porté leur choix sur la personne de M. Jean Vogler, dont

le père a été le premier président de la première Caisse du canton, celle d'Avusy.

L'assemblée générale a ratifié à l'unanimité le choix de ses organes directeurs, tandis que le président remercie M. Vogler d'avoir accepté cette charge à partir du 1^{er} juillet.

L'assemblée se termine par une exhortation du nouveau président demandant aux membres de la Caisse de travailler à faire connaître notre institution, de lui donner en toute circonstance la préférence en lui confiant leurs fonds et leurs affaires. Le rôle d'une Caisse de crédit mutuel est de servir la communauté locale et ce n'est qu'en se mettant pleinement à la disposition de cette communauté que le but poursuivi sera vraiment atteint.

Me Pierre Pillot remercia le Comité de direction et le Conseil de surveillance de la Caisse de l'hommage rendu à la mémoire de son père et se déclara prêt à travailler dans la même voie.

Mais M. le curé Raemy ne se borna pas à créer une Caisse dans sa paroisse. Ayant reconnu l'importance économique, sociale et éthique de ces institutions, il se mit immédiatement à faire par la plume et par la parole une propagande active en leur faveur. Il adresse des circulaires à tous les ecclésiastiques et aux autorités laïques du canton. En apôtre de la cause, payant de sa personne, le curé Raemy va dans les cures, donne des conférences d'orientation, encourageant la population à s'assurer les bienfaits d'une semblable œuvre d'utilité publique. Son action généreuse fut couronnée de succès et sur les 51 Caisses Raiffeisen actuelles de Fribourg romand, près de 40 sont nées de son initiative ou de sa collaboration.

En 1916, le curé Raemy prit encore l'initiative de grouper les Caisses fribourgeoises de langue française qui existaient à cette époque en une « Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand », dont il assuma dès le début la présidence qu'il conserva, avec une interruption de quelque temps, jusqu'à 1943, année où il fut nommé président d'honneur. A ce poste important et délicat de président cantonal, le curé Raemy eut l'occasion de déployer ses talents d'entraîneur d'hommes, de subtil et fin diplomate ; il s'employa avec un remarquable succès à défendre les intérêts du mouvement raiffeiseniste fribourgeois et à favoriser son développement. Par les rapports fouillés, d'une haute élévation de pensée, qu'il présentait aux assemblées annuelles de délégués et par ses prises de position courageuses, il sut surmonter adroitement les difficultés et résoudre les problèmes qui se posèrent. Et nous savons que maintes autorités, avant de prendre une décision touchant au dicastère de la finance et du crédit, allaient volontiers préalablement consulter le modeste curé de campagne en sa cure de Morlon...

Le curé Victor Raemy exerça encore une action considérable comme publiciste. Il donna à la presse de son canton de nombreuses études sur des problèmes d'économie rurale et on lui doit également plusieurs publications sur le crédit agricole et les Caisses Raiffeisen. Enfin, comme collaborateur régulier du *Messenger Raiffeisen* pendant de longues années, il exerça une influence considérable sur le raiffeisenisme en Suisse romande. Ses études approfondies des principes de Raiffeisen, ses innombrables articles touchant principalement au côté spirituel et social de nos institutions et de la vie rurale ont toujours retenu l'attention particulière et ont fréquemment été reproduits par les revues raiffeisenistes de l'étranger.

Le chanoine Raemy insista toujours sur

✝ Chanoine Victor Raemy

Le mouvement Raiffeisen fribourgeois vient de perdre l'un de ses plus éminents pionniers, M. le chanoine Victor Raemy, ancien caissier de la Caisse Raiffeisen de Morlon, fondateur et président pendant de longues années de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand.

Victor Raemy, cadet d'une famille paysanne de huit enfants, est né à Chénens le 3 juillet 1872. Après avoir été élève de l'école secondaire de Romont, il termina son collège à Saint-Michel à Fribourg. Il fit ensuite ses quatre ans de théologie au séminaire diocésain et fut ordonné prêtre en 1900. Envoyé tout d'abord comme vicaire à Lausanne, le jeune abbé était appelé, deux ans plus tard, aux fonctions de curé de Morlon. C'est dans cette paroisse de la Gruyère que M. le curé Raemy exerça un ministère particulièrement fructueux et fécond durant plus de quarante ans. En 1944, il était élevé à la dignité de chanoine honoraire. Quelques années plus tard, il devait se résoudre, pour raison de santé, à prendre sa retraite. Il se retira alors à Fribourg, où il est décédé le 3 juin dernier.

Victor Raemy était un prêtre au caractère aimable et enjoué, qui se faisait remarquer par la vivacité de son esprit parfois caustique et à la réplique prompte. De tempérament éminemment actif, attiré par les questions sociales, il travailla toute sa vie à améliorer les conditions d'existence matérielle et morale de la population rurale à laquelle il portait une affection et une sollicitude particulières.

Le chanoine Victor Raemy fut un éminent raiffeiseniste, un pionnier ardent de la cause, qui marqua fortement de son empreinte le mouvement Raiffeisen en terre fribourgeoise-romande.

Dès sa venue à Morlon, le jeune curé

aux vues larges et élevées se préoccupa vivement du mieux-être spirituel et matériel de ses paroissiens. C'était le moment où l'on commençait à parler en Suisse romande des Caisses Raiffeisen. Une première Caisse venait d'être fondée dans la partie romande du canton, à Belfaux, et



Le curé Raemy, alors qu'il présidait la Fédération de Fribourg-romand

une seconde à Surpierre. Le curé Raemy conçu pour cette œuvre nouvelle un vif enthousiasme et le 15 mars 1908 il constituait à son tour, dans sa paroisse de Morlon, une Caisse Raiffeisen dont il assuma les fonctions de caissier. Sous son impulsion, cette Caisse se développa rapidement et devint prospère. Dans une brochure publiée en 1933, à l'occasion du jubilé de la Caisse, il a relaté lui-même de très intéressante façon les péripéties de la fondation et des débuts de l'activité de cette institution qui a rendu déjà d'appréciables services.

la nécessité du dévouement, de l'amour chrétien du prochain: « Nos Caisses les plus solides — écrivait-il — ne tarderaient pas à devenir des machines sans âme, une paperasserie sans amour, si

elles ne sont pas soutenues et vivifiées par le dévouement chrétien ».

Lors du Congrès de Fribourg, en 1933, à l'occasion des 25 ans d'activité raiffeiseniste du curé Raemy, l'assemblée des

délégués de l'Union Raiffeisen suisse lui avait rendu un touchant hommage de reconnaissance et d'estime.

Malgré son âge et gravement atteint dans sa santé, le charisme Raemy n'en



34^e
FOIRE
NATIONALE
COMPTOIR SUISSE
12-27 SEPTEMBRE 1953
LAUSANNE

BILLETS SIMPLE COURSE VALABLES POUR LE RETOUR

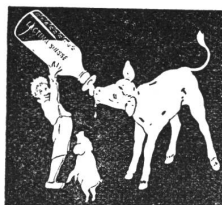


BOBARD
Frères
PARCS & JARDINS
Petit-Saconnex
GENEVE

Manteaux de pluie de l'armée USA
toutes grandeurs, orig. à Fr. 36.— pièce

E. FLÜHMANN, Neuengasse 11a **BERNE**
1er étage, à gauche ★ Tél. (031) 3 84 02

Comptoir Suisse - Cette année de nouveau, dans une présentation fort originale, au stand 824, halle 8, la maison Lactina Suisse Panchaud S.A. à Vevey, spécialisée dans les produits d'élevage depuis plus de 70 ans, propose aux éleveurs son succédané de lait bien connu, la LACTINA SUISSE, riche en protéine et grasse, qui résout heureusement le problème du sevrage. Le PHOSCA D y trouve également sa place comme complément minéral phosphaté indispensable dans toute ferme. Quant à l'EUTRA, première grasse à traire du monde, inventée en 1882, par sa composition inodore et aseptique, elle reste un auxiliaire fort apprécié de l'agriculteur désireux de produire un lait de qualité.

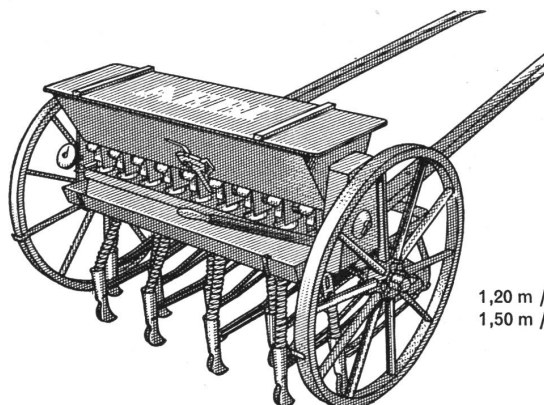


60 litres de lait économisés
par l'achat d'un sac de 5 kg.

LACTINA

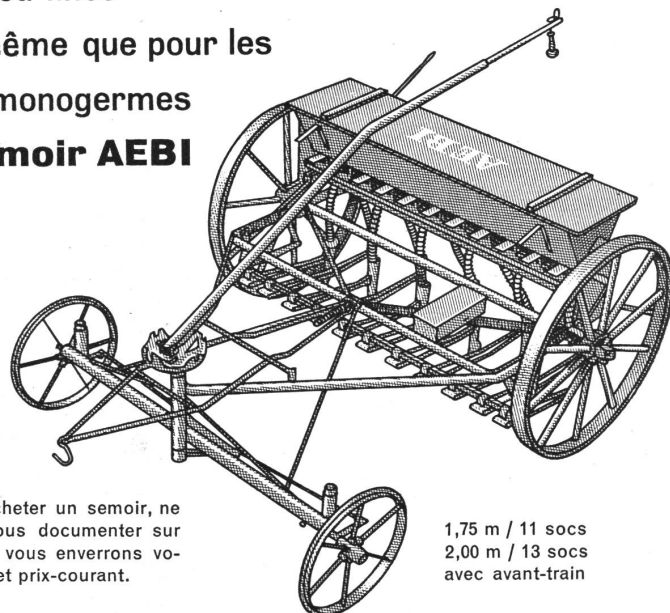
l'aliment vitaminé le plus concentré
pour veaux et porcelets

Echantillon gratuit et documentation sur demande
LACTINA SUISSE PANCHAUD S.A. VEVEY



1,20 m / 7 socs / limonières
1,50 m / 9 socs / limonières

Pour toutes graines
grosses ou fines
de même que pour les
monogermes
le semoir AEBI



Vous qui pensez acheter un semoir, ne manquez pas de vous documenter sur nos modèles. Nous vous enverrons volontiers prospectus et prix-courant.

1,75 m / 11 socs
2,00 m / 13 socs
avec avant-train



Découper s.v.pl. ici et envoyer sous enveloppe ouverte affranchie de 5 ct. à

AEBI & CO.
Fabrique de
machines
BERTHOUD
Tél. 034 2 33 01

Veuillez m'adresser le prospectus
concernant les semoirs AEBI

Nom _____

Adresse _____

PHARMACIE ÉCONOMIQUE

R. SUARD, pharmacien Rue des Deux-Ponts 7 - Tél. (022) 5 06 65

GENÈVE

LABORATOIRE VÉTÉRAIRE — vous envoie par retour du courrier tous les remèdes pour les soins aux animaux.

- Poudre contre la diarrhée du gros et petit bétail
- Poudre antirhumatismale
- Poudre contre la coccidiose des poules et des lapins

— Tous renseignements gratuits sur demande —

Notre maison spécialisée depuis plus de 20 ans dans la fabrication des produits vétérinaires vous fournira les produits les plus efficaces.

continuait pas moins, ces dernières années encore, à s'intéresser à l'œuvre dont il avait été pendant longtemps l'animateur et le guide éclairé.

Les raiffeisenistes fribourgeois et le canton de Fribourg qu'il a si ardemment aimés et servis, ainsi que la communauté Raiffeisen suisse tout entière, garderont du grand pionnier que fut le chanoine Raemy un souvenir pieux et reconnaissant.

S.

Communications du Bureau de l'Union

Un excellent moyen de propagande

Il reste une certaine provision des numéros spéciaux du *Messenger Raiffeisen* publiés à l'occasion du jubilé de l'Union, soit

N° 10 octobre 1952,

N° 6 juin 1953,

N° 7/8 juillet-août 1953.

Ces numéros spéciaux, bien illustrés, exposant le but, l'organisation et le développement de l'Union et des Caisses affiliées et donnant le compte rendu complet du dernier Congrès Raiffeisen de Saint-Gall, se prêtent particulièrement bien pour la propagande. Les Caisses peuvent s'en procurer jusqu'à épuisement des stocks auprès du Secrétariat de l'Union Raiffeisen suisse à Saint-Gall.

HENRI BLANC

secrétaire

de la Chambre vaudoise d'agriculture

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Henri Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture.

L'agriculture vaudoise et romande perd en lui un de ses plus fidèles serviteurs. La défense des intérêts de l'agriculture était sa raison de vivre; il s'y consacra avec passion durant toute son existence.

M. Henri Blanc était à la tête de nombreuses associations agricoles et le conseiller apprécié de quantité de groupements et d'agriculteurs, en particulier de ceux qui éprouvaient des difficultés. Il était notamment secrétaire de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Il rédigeait *La Terre vaudoise* et présidait le Service romand d'informations agricoles.

Par ses multiples et toujours fécondes activités, par ses initiatives heureuses, son esprit conciliant, par l'autorité, la saga-

cité, le dévouement dont il faisait montre, il a fait œuvre puissante de constructeur toujours conscient des besoins du pays et des populations rurales.

Henri Blanc était un adepte sincère de la cause du crédit mutuel selon les principes de Raiffeisen et il manifestait toujours un vif intérêt à la vie de notre association. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants des conseils et des encouragements qu'il nous a prodigués et notamment des exhortations qu'il adressait régulièrement aux délégués aux assemblées générales de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen, la dernière fois encore le 18 avril dernier, à Château-d'Oex.

Les imposantes obsèques qui eurent lieu au temple de Lutry prouvèrent toute la considération et l'estime dont Henri Blanc était entouré.

Nous nous joignons aux nombreuses marques de sympathie adressées à sa mémoire; nous garderons du regretté défunt un souvenir durable et reconnaissant.

Sx.

La Pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

Assemblea della Casse rurali ticinesi

Si è svolta a Tesserete domenica 7 giugno u.s. l'assemblea generale dei delegati delle Casse rurali ticinesi.

Sotto la presidenza del Prof. Plinio Ceppi, che ha diretto i lavori in modo magistrale ed alla presenza dei delegati della Unione sig. dir. Egger e revisore sig. Giudici, i delegati ebbero campo di smaltire il lungo elenco delle trattande attenendosi ad una discussione serena, oggettiva e costruttiva.

Chiusa la discussione sulle trattande di ordine amministrativo ed approvati il rapporto presidenziale, i conti dell'annata 1952, accettata la ammissione di altre cinque casse, il che porta a 26 il numero delle casse ticinesi affiliate, i congressisti ebbero campo di ascoltare la relazione presentata dal revisore sig. Giudici sulla situazione delle Casse rurali con particolare riferimento a quelle ticinesi.

Con interesse e vera soddisfazione si apprese così che le casse affiliate nella Svizzera ammontano a 960 con un aumento di una trentina di unità nei confronti dell'anno precedente, che il numero dei soci ha oltrepassato i 100 000 (nel 1952 erano 98 000), che i capitali affidati alle Casse rurali accusano un costante ritmo ascensorio, che tutte le Casse

esplicano la loro attività in modo regolare e mai si ebbe ad accusare perdita alcuna.

Dopo il banchetto svoltosi al Ristorante Riva, e signorilmente servito, i delegati scelsero Gordola quale sede dell'assemblea generale per 1954, ascoltarono la parola incitatrice del sig. dir. Egger e del sig. Giudici che, facendo perno sul 50mo di fondazione della Unione svizzera delle Casse rurali, la cui commemorazione ebbe luogo a San Gallo nei giorni 20-21 e 22 giugno u.s., augurarono alle Casse ticinesi il più roseo avvenire ed una collaborazione sempre più stretta e fraterna con l'Unione e con le altre Casse associate all'interno.

Alle nomine statutarie (essendo venuto a scadere il mandato) l'assemblea rinnovava il suo comitato che veniva così composto:

Presidente: prof. Plinio Ceppi, Morbio-Superiore.

Vice-presidente: avv. Emilio Induni, Ligornetto.

Segretario: Mo V. Cassina, Castel San Pietro.

Cassiere: sig. Delucchi, sindaco di Arogno.

Membro: On. Federico Ghisletta, Camorino.

Proficua fu pure la discussione alle eventuali ed ognuno ebbe campo di

comprendere (dalle esperienze raccontate) come la cosiddetta « Banca del villaggio » sia veramente una provvida istituzione, l'unico istituto bancario che si interessa da vicino dei bisogni finanziari dei comuni rurali e delle popolazioni rurali.

Il presidente chiudevà i lavori non senza aver espresso la gratitudine dei congressisti in ispecie al Rev. Don Bini, ex segretario che per ragioni professionali era stato trasferito oltre San Gottardo; ed al cassiere sig. Delcò che aveva chiesto l'esonero dalle sue funzioni. Ed ora un nuovo anno di attività ci attende. Ognuno svolga le sue delicate mansioni nel proprio Comune con sempre maggior zelo e attività. Gordola ci attende alla resa dei conti nel 1954.

* * *

Al congresso commemorativo di San Gallo partecipò pure una numerosa schiera di delegati ticinesi. Per la cronaca citeremo che erano rappresentate le seguenti Casse: Arogno, Balerna, Ligornetto, Morbio-Inferiore, Morbio-Sopra, Rivera, Sonvico.

Tutti i nostri rappresentanti ebbero campo di sincerarsi di quanta stima, di quanta considerazione godano le Casse rurali nell'Interno della Svizzera e come il movimento si estenda sempre più alla conquista di altri villaggi e di altre regioni.

Mai come quest'anno la rappresentanza era numerosa. Indice questo come anche nel Ticino i principi di Raiffeisen siano radicati ed in pieno sviluppo, luminosa promessa per l'avvenire della federazione nostra.

E. I.

La moneta

(1a puntata)

Siamo tanto abituati al denaro metallico e ai biglietti di banca, che proprio non pensiamo, nel turbine della vita moderna, alle difficoltà che avremmo senza l'ausilio della comoda moneta d'oggi. Proviamo a immaginare che cosa sarebbe la compravendita e soprattutto come verrebbero regolati i salari... Quanto imbarazzo nel ricevere il mensile in « pecore » (scomoda pecunia) o in verghe di ferro o in grano, come in tempi lontani. Quanto sono agevolati gli scambi grazie al denaro, inteso col concetto moderno di valuta! Quanto grande ne è l'importanza! Reputiamo quindi di far cosa gradita ai raiffeisenisti, dando dei cenni circa la storia della moneta, il biglietto di banca, le operazioni di conio, ecc.

Lo scambio di merci con merci, o *permuta*, è oggi, praticato solo da popoli inferiori e da nazioni a valuta instabile o in tempi di guerra. Con tale sistema, che è durato a lungo, nell'antichità, ogni merce diventa termine di raffronto con gli altri prodotti, con le relative difficoltà di valutazione. Non si può infatti avere la visione generale dei prezzi, poichè manca l'unità di misura. *Quando appare la moneta?*

Possiamo considerarne l'esistenza dal giorno in cui una data merce serve di misura a tutto ciò che si scambia (merci e servizi). Per i popoli dediti alla caccia tutto vien valutato in pelli, per i pastori la moneta è il montone o il bue, per gli agricoltori il grano, nel Tibet il tè, nella Virginia il tabacco, ecc.

Ciò costituisce il primo importante progresso, il primo passo innanzi, ma tanti altri ostacoli si frappongono allo scambio.

Non sempre infatti, anzi il più delle volte, ognuna delle due parti, compratore e venditore, dispone della merce chiesta dall'altro. E se i desideri non s'incontrano, si può cadere in peripezie ancor peggiori di quelle capitate all'esploratore Cameron. Egli infatti, in una regione dell'Africa, voleva acquistare una barca. L'indigeno esigeva avorio in cambio. Non disponendone, Cameron si rivolge ad un altro negro della zona, il quale è disposto a dargli avorio contro stoffa di una ben determinata qualità. Dopo altre ricerche, viene in possesso della stoffa solo

perchè ha la fortuna di possedere del filo di rame con cui pagarla. Qui riprende però il calvario del cambio dal filo alla stoffa, all'avorio, alla barca. Non sappiamo quanti giorni (o settimane) siano occorsi.

Cadono queste grandi difficoltà, quando una ben precisata merce, che sia conservabile, oltre che divisibile, venga accettata da tutti. Se, ad es. è il rame che vien scelto, lo stesso diventa un mezzo di pagamento e potrà essere conservato, oppure ceduto, subito o più tardi, per avere altra merce o un servizio.

Licurgo, per moderare la cupidigia, evitare la speculazione, l'accumulamento della ricchezza, limitare il furto, fece mettere in circolazione, a Sparta, monete di ferro, pesanti e di poco valore. Chi si sarebbe lasciato corrompere da così vil moneta? Come starebbero male certi borsoni d'oggi!

Altre città della Grecia, più commerciali e meno idealiste, avevano, nella stessa epoca, dunque prima di Cristo, monete d'argento, che trovavano gran credito all'estero, mentre quelle di Sparta avevano corso solo in Laconia (un po' come oggi con le divise d'oltre sipario di ferro, dell'Argentina, ecc.) dove non approdavano navi ed era assente ogni speculazione finanziaria, poichè non se ne potevan trarre vantaggi.

La moneta che prevalse a lungo, presso i popoli di civiltà primitiva, fu il bestiame. Cento tauri valevano le armi auree di Glaucò, solo nove quelle di bronzo di Diomede.

Ragioneremo, alla prossima puntata, circa l'evoluzione dalla « moneta-bestia » a quella metallica.

Prof. Plinio Ceppi.

L'attività di fondazione

Il 1953 non vuol essere più avaro dei suoi precedenti esercizi, e regala al movimento raiffeisenista ticinese delle belle soddisfazioni. L'attività di fondazione in contra terreno particolarmente favorevole un po' ovunque.

La *Val Colla* ha rotto il ghiaccio. Il 25 maggio u.s. infatti, una trentina di simpatizzanti decisero di procedere alla fondazione di una Cassa rurale, dopo aver ascoltato una chiacchierata dei sigg. Ceppi e Giudici. La situazione economica e geografica della valle ha reso impossibile l'applicazione dell'abituale principio fondamentale, che ha sin'ora portato eccellenti frutti, secondo il quale l'ambiente di attività debba abbracciare un unico comune.

E' così che la Cassa rurale di *Val Colla* espanderà la sua attività ai Comuni

situati nel fondo della Valle ed ha istituito la sua sede a Maglio di Colla.

I propositi furono buoni, l'interessamento dei promotori fu rallegrante sotto ogni aspetto. Non dovrebbe quindi meravigliare se il sig. Emilio Campana che venne nominato cassiere, ed i signori Pietro Reali e Soldati Felice ai quali venne affidata la direzione dei lavori del comitato di direzione, risp. del consiglio di sorveglianza, incontrassero sin dagli inizi un completo successo, tanto dal lato morale quanto da quello finanziario.

Un altro villaggio del luganese si è fatto avanti. *Lamone*, visto le buone esperienze fatte altrove ha giustamente pensato che quanto torna di vantaggio ad altri potrebbe portar buoni frutti anche in casa propria. Alla presenza dei signori Ceppi ed Induni, delegati della Federazione cantonale, una ventina di lamonesi decisero di convocare un'assemblea di fondazione, la quale — pur registrando una partecipazione numerica piuttosto ridotta — non ha esitato a tentare l'esperimento. E' così che la sera del 2 luglio u.s. una quindicina di soci fondatori passarono all'istituzione legale del nuovo istituto di credito e di risparmio, chiamando alle funzioni di cassiere il signor Induni, funzionario postale, e nominando quale primo presidente il signor Bruno Gianola, promotore numero uno dell'iniziativa. Alla testa del consiglio di sorveglianza venne eletto con voto unanime il sig. Peverelli Pio.

Alle giovani istituzioni, venute sicuramente a portar man forte al dinamico movimento raiffeisenista ticinese, la « Pagina » porge i migliori auguri di un rapido e benefico sviluppo.

All'ultimo momento ci vien annunciata la fondazione di un'altra Cassa rurale e precisamente a Lumino, nel bellinzonese. La cronaca della fondazione sarà pubblicata sul prossimo numero.

Ai promotori della nuova affiliata dell'Unione porgiamo però già sin d'ora le migliori felicitazioni per la decisione presa.

Lutto in famiglia

Lo scorso mese di agosto è improvvisamente deceduto il

SIG. DELL'ERA GREGORIO cassiere della Casse rurale di Claro. Il defunto, pensionato delle FFS, aveva assunto all'inizio del corrente esercizio la gestione degli affari della Cassa dedicando alla nostra causa comune le migliori attenzioni, zelo e devozione esemplari.

Al parentado, ed in particolare al figlio Ermanno, presidente, porgiamo le più vive condoglianze, mentre dello Scomparso conserveremo un imperituro ricordo.